



AVIS DE RECRUTEMENT

L'ÉCOLE AFRICAINE DES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

(EAMAU), basée à Lomé au Togo est une institution inter-états d'enseignement supérieur et de recherche. Elle fut fondée par une résolution du sommet des Chefs d'Etats de l'OCAM en 1975. L'EAMAU a une triple vocation : l'enseignement, la recherche et l'expertise. Elle a pour mission de former des Architectes, des Urbanistes et des Gestionnaires urbains et de favoriser le recyclage, le perfectionnement des anciens architectes et urbanistes en vue d'assurer la mise à jour et l'amélioration de leurs connaissances. A ce jour, le service de l'EAMAU s'étend sur 15 pays d'Afrique au Sud du Sahara dont huit (8) pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, un (1) pays de l'Afrique de l'Est : Burundi et six (6) Pays de l'Afrique Centrale : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad.

En référence au PTBA-DAAS 2026, l'EAMAU, dans le cadre de sa stratégie de développement, et en réponse à la croissance continue de son offre de formation, de recherche et de services à la communauté, envisage le recrutement de trois nouveaux (3) enseignants permanents, dans le corps des assistants auxiliaires conformément à l'article 8 du statut particulier du personnel enseignant de l'EAMAU selon les profils suivants :

- Poste n°1 : Un(e) assistant(e) en gestion urbaine ;
- Poste n°2 : Un(e) assistant(e) en urbanisme et aménagement ;
- Poste n°3 : Un(e) assistant(e) en sciences de l'ingénieur option génie civil – bâtiment et travaux publics.

ACTIVITES / MISSIONS

Les enseignants auront pour missions principales :

- l'enseignement des cours, la conduite des projets d'ateliers et l'animation des séminaires dans leur domaine de compétence ;
- l'encadrement et l'évaluation des travaux de fin d'études ;
- la participation aux activités des organes statutaires, et autres activités académique, pédagogique, administrative, de recherche et de développement ;
- la participation aux missions d'expertise et de projet de coopération ;

CONDITIONS GENERALES DES CANDIDATURES :

- être ressortissant d'un Etat-membre de l'EAMAU
- être âgé de moins de 40 ans au 1^{er} janvier 2027 ;
- être physiquement apte ;
- être en règle avec les lois nationales de son Etat membre ;
- s'engager à résider dans l'Etat-siège.

CONDITIONS SPECIFIQUES :

- être titulaire d'un diplôme de Master ou équivalent dans le domaine de compétence (1. gestion urbaine, 2. urbanisme et aménagement, 3. sciences de l'ingénieur option génie civil – bâtiment et travaux publics) ;

- avoir au moins cinq (5) années d'expériences professionnelles dans le métier ;
- avoir au moins trois (3) années d'ancienneté dans l'enseignement ;
- être affilié à un ordre national ou une association professionnelle est un atout.
- être titulaire d'un doctorat est un atout ;
- être de nationalité de l'un des pays membres de l'EAMAU ;

COMPOSITION DU DOSSIER DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae mentionnant trois (3) personnes de références ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- les copies certifiées de tous les diplômes, depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme de la spécialité ;
- les copies des attestations de travail ;
- les copies des attestations d'inscription à l'ordre professionnel du ou des pays d'exercice ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à exercer l'emploi ;
- toutes autres attestations jugées utiles par le candidat.

POUR POSTULER :



NB :

- Le dépôt de la candidature en ligne et le dépôt des dossiers physiques sont obligatoires.
- Le dépôt de la candidature en ligne se fait sur le site ci-dessus indiqué. Il sera ouvert du **25 juin 2026 au 25 juillet 2026**.
- Les dossiers physiques doivent parvenir à l'EAMAU à l'adresse suivante : **EAMAU 422, rue des Balises BP 2067 Lomé TOGO** au plus tard le **25 juillet 2026**, le cachet de la poste faisant foi.
- Le titre du poste souhaité doit être clairement mentionné sur l'enveloppe.
- La quasi-totalité des activités de l'enseignement se dérouleront à Lomé au Togo, siège de l'EAMAU.
- Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par téléphone ou par e-mail et aucun dossier de candidature ne sera retourné aux candidats.
- Les candidatures féminines sont encouragées.
- La langue de travail est le Français.

Fait à Lomé, le

Le Directeur Général

Dr MALAM BOUKAR A. Krou
Maître de Conférences

